



DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

• TAPISSERIE- DÉCORATION

DÉFINITION

Le rôle du tapissier-décorateur est très important dans notre environnement puisqu'il nous apporte confort et agrément dans notre cadre de vie grâce à sa connaissance des matériaux souples, tissus et matériaux de garnissage principalement. La pratique du métier demande une excellente maîtrise technique mais aussi un goût très sûr, pour harmoniser matières et couleurs et une parfaite connaissance des styles.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité, d'un bac professionnel tapisserie,
- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2^{nde} phase : les candidats retenus sont convoqués pour un entretien.

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (7h) : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

Enseignement artistique (10h) : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

Enseignement professionnel (16h) : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2^{ème} année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1^{ère} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le savoir-faire du tapissier est bien connu dans nos intérieurs (rideaux, tentures, décors drapés, tissus tendus sur les murs ou sur les sièges). Il est aussi demandé pour les aménagements de locaux collectifs, de lieux d'exposition ainsi les arts du spectacle, l'audiovisuel... L'industrie du siège est à la recherche de tapissiers compétents pour la mise au point de prototypes.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Produit, aux Arts Décoratifs (concours), à la FEMIS...

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.